



Arrêtés réglementaires signés par le Président entre le 11/02/2023 et le 27/03/2023

Arrêté n° 30/2023 - Règlementation du stationnement Voie des Boutières au Cheylard

Arrêté n° 32/2023 - Autorisation à une entreprise de réaliser des travaux sur La Dolce Via (330 Route d'Eyrium) pour le compte d'Enedis

Arrêté n° 37/2023 - Autorisation d'abattage d'arbres sur la Dolce Via au lieu-dit « portail rouge » entre St Martin de Valamas et Le Cheylard

Arrêté n° 43/2023 - Acquisition de terrain dans le cadre de la mise en conformité du captage de La Rouvière, sur la commune d'Issamoulenc

Arrêté n° 44/2023 - Attribution du marché de travaux de renouvellement et renforcement du réseau AEP Rue Royale, sur la commune de St Martin de Valamas

Arrêté n° 55/2023 - Autorisation à une entreprise de réaliser des travaux sur La Dolce Via (330 Route d'Eyrium) pour le compte d'Enedis

Arrêté n° 56/2023 - Attribution de la mission de réalisation de prestations de géomètre expert sur les communes du Cheylard et du Chambon pour la réalisation de travaux d'assainissement et de création d'une station d'épuration

Arrêté n° 58/2023 - Délégation de signature au Directeur du pôle Tourisme

Arrêté n° 68/2023 - Désignation de nouveaux membres des associations qualifiées au Conseil d'administration du CIAS